

Utilisation du Masque Auto Sauveteur et du Détecteur^{UMA}

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchron

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Maîtriser l'utilisation, la vérification et l'entretien du masque auto sauveteur et du détecteur, afin de se protéger efficacement les voies respiratoires



Public Visé

Toutes les personnes intervenant en espaces confinés



Pré Requis

Néant

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Savoir utiliser le masque auto sauveteur

Savoir utiliser le détecteur

Savoir vérifier son masque

Se protéger les voies respiratoires

Parcours pédagogique

Théorie :

- Présentation du groupe et du formateur
- Les masques auto sauveteurs
- Le détecteur
- Entretien et contrôle du matériel présenté
- Mise en place du masque auto sauveteur par le formateur

Pratique :

- Utilisation du masque auto sauveteur d'entraînement, à raison de deux percussions par stagiaire
- Les percussions ont lieu individuellement ; un débriefing est réalisé après chaque percussion
- La deuxième percussion a lieu en « aveugle »
- Utilisation du détecteur

Méthodes pédagogiques

Formation accompagnée d'une méthode pédagogique active et participative pour s'assurer au mieux de l'acquisition des connaissances. La formation est essentiellement pratique et permettra à chaque stagiaire de se remémorer la mise en place du masque auto sauveteur.

Moyens pédagogiques

- Module PowerPoint
- Revue de presse accessible via un DRIVE à disposition
- Masques auto-sauveteurs d'entraînement
- Détecteur
- Mémo individuel
- QCM

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé



Méthodes et modalités d'évaluation

QCM et percussion du masque auto sauveteur

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique Accessibilité Handicap. Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

3.50 Heures **0.5** Jour

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650918
Mail : contact@gesfor.fr